

Précisions sur l'utilisation de vos données personnelles

DONNEO est une marque déposée et le nom commercial de PROJECTEEC SAS. Etant une société spécialisée en conseil et un organisme de formation, nous avons à cœur d'informer les stagiaires de façon transparente sur l'utilisation et les modalités d'utilisation de leurs données personnelles qui nous sont confiées, pour nous permettre légitimement d'organiser les formations en sollicitant les services concernés de Donneo et de ses partenaires de fonctionnement qui y sont parties prenantes.

Une information particulière est ainsi prévue :

- Par écrit, dans les documents contractuels, à savoir le présent document, la convention de formation signée par vous ou votre représentant (l'entreprise), les CGV DONNEO et le règlement intérieur qui vous est remis avec la convocation.
- Par oral au début de chaque session.

DONNEES PERSONNELLES

Ainsi qu'il est aussi rappelé dans l'article 9 de la convention de formation signée avec votre entreprise,

DONNEO en qualité d'organisme de formation tient à rappeler au représentant de l'entreprise bénéficiaire, signataire de la convention de formation, ou le cas échéant au stagiaire signataire personne physique et en qualité de participant individuel, ou encore à tout signataire d'une proposition commerciale faisant ou non l'objet d'un financement (OPCO, DREETS, Etc.), que l'exécution du contrat de formation rend nécessaire la collecte et le traitement de données à caractère personnel les concernant, et ce, afin de respecter les finalités suivantes :

- Permettre à l'organisme de formation de satisfaire à ses obligations de justification de la réalité des actions de formation dispensées, telles que précisées aux articles L.6362-6 et suivants du Code du Travail, et plus spécifiquement l'établissement de feuilles d'émargement,
- Permettre le suivi technique, administratif et pédagogique de l'action de formation dans le cadre de la réalisation de la formation objet des présentes,
- Permettre l'exécution des obligations financières découlant du présent contrat,

DONNEO en sa qualité d'organisme de formation tient à rappeler que le défaut de fourniture de ces données personnelles empêcherait la réalisation des objectifs ci avant rappelés, et que la collecte de telles données conditionne plus généralement la conclusion, et l'exécution du présent contrat.

Les coordonnées du responsable de ce traitement sont les suivantes : rgpd@donneo.fr

Les données à caractères personnel seront adressées :

- Aux formateurs internes ou externes intervenant au sein de l'organisme de formation,
- Aux organismes financeurs le cas échéant,
- Aux autorités de contrôle, dument habilitées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur
- Aux partenaires de fonctionnement qui indirectement (fournisseurs internet et informatiques de façon générale dont DONNEO recourt aux outils et services pour le bon fonctionnement des flux et process attachés à la délivrance des formations : fournisseur internet, partenaires logiciels, prestataires de stockage cloud, de téléphonie, Etc.

En application de l'article 13 du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, le représentant du stagiaire, l'entreprise bénéficiaire signataire de la

Précisions sur l'utilisation de vos données personnelles

présente convention, ou le stagiaire lui-même, sont informés de ce qu'ils disposent du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à leurs données personnelles en qualité de personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité de leurs données, dans la limite du respect des obligations de DONNEO et de ses intérêts légitimes mentionnés ci-dessus. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande en écrivant à l'adresse rgpd@donneo.fr

Ces données seront conservées pendant toute la durée de l'exécution du présent contrat, ainsi que, le cas échéant, pour la durée de sa prolongation éventuelle.

Afin de permettre un suivi statistique, et préserver les intérêts de l'organisme de formation du point de vue de l'engagement de sa responsabilité civile, elles seront également conservées pendant une durée de 5 ans à compter du terme du présent contrat, correspondant au délai de prescription de droit commun. Cette durée pourra être prolongée le cas échéant, en cas de survenance d'événements qui pourraient interrompre, ou suspendre ce délai de prescription.

Pendant cette durée, ces données feront l'objet d'un archivage, préalable à leur suppression définitive.

Le représentant du CLIENT signataire de la convention et le stagiaire sont également informés de ce que chaque personne concernée dispose du droit de saisir une autorité de contrôle afin d'introduire, le cas échéant, une réclamation, en saisissant plus spécifiquement la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse www.cnil.fr/plaintes

UTILISATION DES OUTILS DE VISIO CONFERENCE

Concernant spécifiquement le recours aux outils de visio-conférence pour l'animation de classes virtuelles, qu'il s'agisse de ZOOM ou du recours à des outils similaires, il est rappelé notamment les dispositions opérationnelles suivantes que chaque stagiaire aura pris le soin de lire afin d'en prendre connaissance, avant le début des formations :

- La session de formation n'est pas enregistrée.
- Les informations d'identité des participants et données de connexion sont récoltées pour le besoin d'établissement des justificatifs de participation et de présence, pour être ensuite supprimées une fois la preuve rapportée auprès de l'organisme concerné et celle-ci validée pour les besoins de la formation, dans le respect des obligations de conservation et d'archivage de la preuve mentionnés plus haut pour le bon fonctionnement de nos formations
- Vous n'êtes pas obligés d'activer votre caméra personnelle, au titre du consentement individuel, mais nous recommandons l'activation de celle-ci pour développer une interaction plus fluide et participative entre les participants entre eux et entre le formateur et chaque participant
- Vous pouvez refuser l'activation de leur micro pour l'intégralité de la formation, au titre du consentement individuel, si vous ne souhaitez pas exposer une donnée biométrique en direct, telle que leur voix, pouvant alors participer via le chat de la session pour poser des questions,
- Le rappel de vos droits est aussi exposé en début de session de formation

Dernière mise à jour : janvier 2024